



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Denver (Colorado)- 11 et 12 mai 2018
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), vice-président de la DANREU et représentant de l'ANQ au comité exécutif de la NCSL.- M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la National Conference of State Legislatures (NCSL), une organisation américaine parlementaire réunissant des législateurs des 50 États fédérés.- En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.- L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Préparation de l'assemblée annuelle 2018 et affaires courantes de l'organisation- Rencontre du sous-comité sur les communications et les relations avec les membres- La situation financière de la NCSL et les cotisations des membres.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir le maintien des accords de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.- Effectuer les suivis de la Conférence interparlementaire sur le libre-échange qui a eu lieu à Québec, du 15 au 18 mars 2018.- Participer activement aux réunions du comité exécutif de la NCSL.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation, notamment lors de la rencontre du comité exécutif et de la discussion sur le budget de la NCSL ainsi que sur les cotisations des membres.
 - Promouvoir les intérêts du Québec en prévision du prochain Sommet législatif de la NCSL qui aura lieu à Los Angeles, du 29 juillet au 2 août 2018.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le vice-président a pris la parole lors de la réunion du comité exécutif afin de faire rapport sur la Conférence interparlementaire sur le libre-échange qui a eu lieu du 15 au 18 mars 2018. Les délégués ont applaudi le succès de cette activité et le parlementaire du Québec a reçu de chaleureux commentaires à ce sujet de la part de la présidente de la NCSL, la sénatrice Deborah Peters.
 - Les échanges fructueux entre le député et ses homologues ont permis de renforcer le réseau parlementaire de l'Assemblée nationale.
 - Après discussions, le comité exécutif a reporté l'adoption du budget de l'organisation à sa prochaine rencontre, qui se tiendra à la fin du mois de juillet.
 - La délégation québécoise a assisté à diverses présentations, notamment sur le budget de la NCSL, les programmes de justice offerts par l'organisation et l'action de cette dernière en matière d'environnement et d'énergie.
 - Par sa présence à la réunion du comité exécutif, le député a eu la possibilité de consolider les liens déjà existants entre l'ANQ et la NCSL. Une centaine de délégués étaient présents à cette réunion.

COÛT	Repas	420,00 \$
	Hébergement	1 994,88 \$
	Transport ^[1]	2 386,10 \$
	Interprétation	0,00\$
	Autres ^[2]	204,27 \$
	Total	5 005,25 \$

^[1] Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

^[2] Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.